

Démarche Écoquartier en région Grand Est

Pierre-Antoine Morand

**Chef du Service Aménagement
et Énergies Renouvelables**

21 novembre 2017



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Introduction

- La démarche Écoquartier : un outil pour une collectivité locale
- La situation en région Grand Est
- Les ressources
- Les réseaux nationaux et régionaux

DES QUESTIONS ...



... des outils pour y répondre par étape

La démarche Ecoquartier : un outil et non une contrainte

DÉMARCHE ET PROCESSUS	CADRE DE VIE ET USAGES	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2 Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	8 Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5 Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	10 Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Pour les collectivités et leurs partenaires :

Une aide opérationnelle pour se poser les bonnes questions tout au long du projet et répondre aux enjeux des communes rurales



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Réhabilitation du bâti

6

Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain



La concertation

1

Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire

2

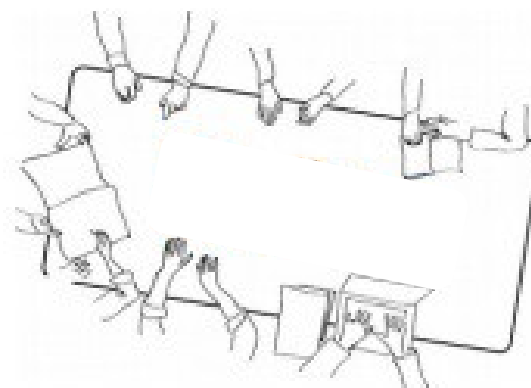
Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne

3

Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global



Des outils proposés, un réseau d'acteurs...



Développer une économie locale

11

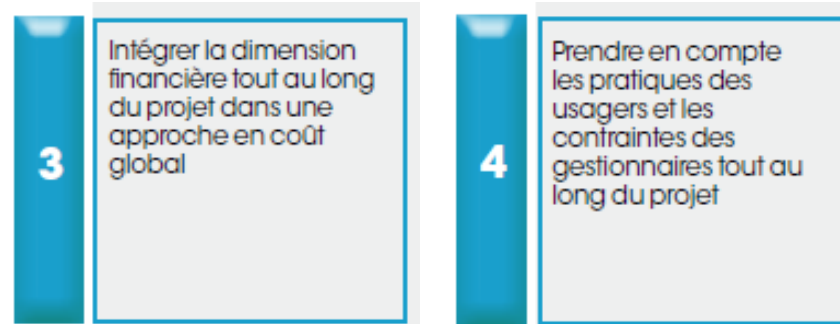
Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire

12

Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité



L'approche en coût global



L'approche en coût global d'un projet, en intégrant les coûts tout au long de la vie du projet, permet de s'interroger sur la pertinence de certains choix d'aménagement.

Le CAUE 54 a conduit en 2008 une étude comparant des projets réalisés en extension de bourg, aux projets en renouvellement urbain.

Annexe 03.7

Présentation de l'étude du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54) sur le coût global de l'aménagement

Étude comparative en coût global entre un projet en extension de bourg et un projet en renouvellement urbain

L'approche en coût global

Sur la commune de Tellancourt, 2 scénarios sont comparés :

- 3 projets en renouvellement urbain avec 32 logements
- Un projet en extension (lotissement) de 31 logements

Présentation des projets sur la commune :



On compare ainsi 3 projets en renouvellement (le Château, l'École et le Garage) avec un projet en extension (le lotissement des Tilleuls).

Source : CAUE 54

L'approche en coût global

Les projets en renouvellement visent à combler des dents creuses en cœur du bourg-centre.

Le Château (7 logements)



Avant l'aménagement



Après l'aménagement

L'école (9 logements)

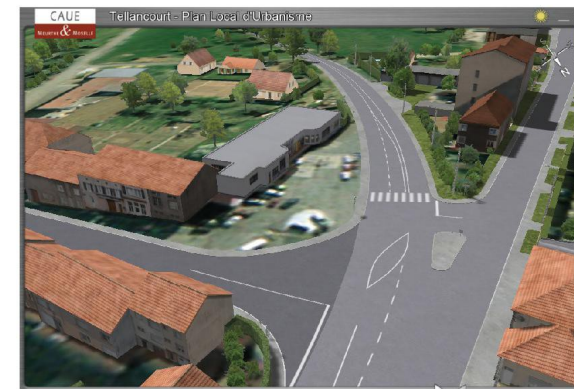


Avant l'aménagement



Après l'aménagement

Le garage (16 logements)



Avant l'aménagement



Après l'aménagement

Source : CAUE 54

L'approche en coût global

Une opération engendre irrémédiablement des coûts pour la collectivité, coûts qui peuvent être des investissements au cours de l'opération, mais également des coûts d'entretien et de gestion des infrastructures (voiries, réseaux) tout au long de la vie du projet.

Catégories	Nature de l'emprise	Nature de l'aménagement	Surface/Linéaire/Unité	CT de réalisation	Nature de l'entretien	CT d'exploitation sur 30 ans
Emprise de l'opération	Voirie	enrobé + bordure béton	2600m ²	240 000,00 €	désherbage, propreté, balayage	311 200,00 €
	Stationnement	enrobé + bordure béton	600m ²	66 000,00 €		82 500,00 €
	Trottoir	enrobé + bordurette béton	1500m ²	84 000,00 €		111 480,00 €
	Placette	pavé	500m ²	42 000,00 €		52 150,00 €
	Cheminement	stabilisé	200m ²	12 000,00 €		19 800,00 €
	Espace vert	herbe	1900m ²	12 000,00 €	8 tontes par an	114 000,00 €
	Espace paysager	haie	400m	24 000,00 €	une taille tous les 1-2 ans	72 000,00 €
Travaux liés à l'opération répartis sur les 2 lotissements de la commune	Arbres		35u	33 600,00 €	une taille tous les 7 ans	5 600,00 €
	Bassin de rétention	herbe	4580m ²	45 800,00 €	1 à 2 fauches par an	155 000,00 €
Réseaux	Trottoir	enrobé	130m ²	12 600,00 €	désherbage, propreté, balayage	14 180,00 €
	Assaini réseau unitaire	cana + raccords	450m+31u	127 500,00 €	hydrocurage	192 600,00 €
	Assaini EP propres	cana + raccords	450m+31u	127 500,00 €	hydrocurage	192 600,00 €
	Eau potable	cana + raccords	450m+31u	102 000,00 €		- €
	Electricité	réseau + raccord	450m+31u	120 000,00 €		- €
	Telecom	réseau + raccord	450m+31u	45 600,00 €		- €
	Eclairage	réseau + candelabre	18 points lumineux et 450m	84 000,00 €	maintenance et consommation d'énergie	121 500,00 €
Services	Ramassage des ordures		nbr d'heures/an		23 400,00 €	
CT totaux				à la charge de la collectivité	58 400,00 €	1 478 010,00 €
				à la charge de l'aménageur/des acquéreurs	1 120 200,00 €	0 €

Surface totale	2,91ha
Densité	11 lgts/ha
Ratio esp. public	25%

CT additionnels annuels pour la collectivité par lgt	1 589 €
--	---------

L'étude a calculé pour le projet les coûts liés à l'entretien et aux rénovations des infrastructures sur une durée de 30 ans (durée de vie moyenne des infrastructures). Dans ce cas, ces coûts comprennent l'entretien des espaces verts, celui des voiries et parking, l'éclairage public, le ramassage des ordures ainsi que la gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement et d'éclairage public.

La réalisation de la liaison vers le village ainsi que le bassin de rétention nécessaire à la gestion des eaux pluviales sont à la charge de la collectivité. Le coût additionnel d'entretien pour la collectivité par logement est de 1 589 € HT par an. S'ajoutent 1 947 € HT d'investissement initial par logement. En termes de dépenses de fonctionnement de la collectivité locale, le coût total d'entretien des infrastructures de ce projet s'élève à 49 259 € par an. S'ajoutent 58 400€ d'investissement initial.

Source : CAUE 54

Pour ce projet en extension avec un coût total de réalisation de 1 178 600€, les coûts d'exploitation sur 30 ans sont de 1 478 010€.

L'approche en coût global

L'étude en coût global permet de mettre en évidence les différences entre projet en extension et en renouvellement.

- Dans le cas du renouvellement intra-urbain, les infrastructures (et donc les coûts d'entretien associés) existent déjà partiellement voir totalement.
- Dans le cas d'une extension, les nouvelles infrastructures à construire engendrent des frais nouveaux pour la collectivité.
- Dans le cas de l'étude, la différence de coûts entre les deux scénarios est importante, avec un nombre de logements créés équivalent (31 et 32) :

Lotissement		Densification en cœur du village	
		Le château	7 lgts
			544 €/an/lgt
Les tilleuls	31 lgts 1589 €/an/lgt	L'école	9 lgts
			0 €/an/lgt
		Le garage	16 lgts
			96 €/an/lgt
Total	31 logements 1589 €/an/lgt	32 logements	167 €/an/lgt

Source : CAUE 54

Coûts d'entretien estimatifs pour la collectivité

De plus, le choix du renouvellement en cœur de bourg plutôt que d'une extension répond au besoin de préserver les espaces naturels et agricoles (engagement 20 de la charte).

20

Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les étapes de la démarche

Ecoquartier
en projet

Ecoquartier
en chantier

Ecoquartier
livré

Ecoquartier
confirmé

Signature
de la charte

Expertise et
passage en
commissions

Expertise et
passage en
commissions

Expertise et
retour
d'expérience

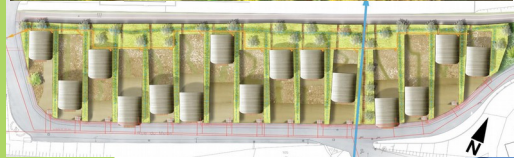


Étape 1

Étape 2

Étape 3

Étape 4



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les Écoquartiers de la région Grand Est



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les Écoquartiers de la région Grand Est

- 13 Écoquartiers à l'étape 1, 12 à l'étape 2, 5 à l'étape 3
- Candidats 2017 : 4 à l'étape 2, 1 à l'étape 3
- Différentes typologies d'Écoquartiers :
 - Urbains : Reconversions de friches, rénovations urbaines
 - Ruraux



Reims (51)



Les Forges (88)



Sainte Croix aux Mines (68)



Mulhouse (68)

La commission régionale

La DREAL organise et anime la commission régionale Écoquartier :

Chaque année, elle examine les projets candidats aux étapes 2 ou 3, avec l'appui d'une double expertise du territoire.

Les experts sont issus de différents horizons : service de l'état, CEREMA, acteurs de l'aménagement, porteur de projets ayant été labellisés par le passé.

Elle est composée des acteurs de l'aménagement de la région : DREAL, DDT, DRAC, Conseil Régional, PNR, Agences d'Urbanisme, CEREMA, ADEME, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts, CAUE, EPF, LQE.

Sur proposition de la commission régionale, la commission nationale décerne les labels EcoQuartier étape 2 et 3.

De plus, mise en place en 2017 d'un Groupe de Travail sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour développer la démarche EQ sur tous les territoires de la région Grand Est.



Les ressources

**AUPRÈS DE QUI
PUIS-JE TROUVER
DE L'AIDE ?**

Les correspondants Ville Durable :

DDT des Ardennes :

Arnaud Hannequin : arnaud.hannequin@ardennes.gouv.fr

DREAL Grand Est :

eco-quartiers.pact.saer.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Karine Delaby : karine.delaby@developpement-durable.gouv.fr

Benjamin Brinon : benjamin.brinon@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/eco-quartiers-r300.html>



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Le parcours de formation

- Le Ministère met à disposition des collectivités, de leurs partenaires et des services de l'État des formations sur l'aménagement opérationnel durable et plus particulièrement sur les ÉcoQuartiers.
- Formations = lieux privilégiés de partages
- Favoriser les échanges entre participants et intervenants.
- Inciter aux dialogues, en mobilisant par exemple les retours d'expériences de chacun.
- Partager les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'Etat et des collectivités autour de ce sujet.
- Les formations proposées au plan national et déclinées en région:
 - Découverte des Écoquartiers
 - Écoquartier et objectifs environnementaux
 - Écoquartier et planification
 - Écoquartier et montage économique
 - Urbax : Quartier durable et Bourgs structurants
 - Nature en ville
 - Référentiel européen ville durable



Une mise en contexte des sujets abordés

Des retours d'expériences par des pairs

2 à 3 jours max par formations



Participants et intervenants diversifiés

Des visites de sites, d'opérations commentées et analysées ensemble



Les ressources nationales

Le site du club national Écoquartier :

www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr

Index des sigles Sites des partenaires Annuaires Nous contacter Liens utiles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ECOQUARTIER
le label, le club, le réseau

RECHERCHER OK
Eco Quartier
étape 1 2 3 4

Le label national EcoQuartier Les opérations inscrites dans la démarche Club EcoQuartier Evaluation Le Comité scientifique La démarche EcoQuartier s'exporte Ressources Documentaires / Bibliothèque



Les formations EcoQuartiers

Nous sommes heureux de vous proposer - collectivités, partenaires et services de l'État - des formations EcoQuartier, Nature en ville, RFSC. Ces formations gratuites sont conçues pour et avec vous pour : Favoriser l'intégration des enjeux portés par l'aménagement opérationnel durable, de l'idée d'un projet à l'accompagnement de la vie de quartier après travaux, Partager autour (...)

FORMATIONS

- ▶ Formations EcoQuartiers, programmation 2017
- ▶ Formations EcoQuartiers, programmation 2018
- ▶ Plan National de Formation 2017

AGENDA

- ▶ 30 novembre 2017, 6ème journée d'échanges sur les EcoQuartiers en Bretagne
- ▶ 16 et 17 novembre 2017 : formation URBAX Bourg structurant : De la planification à la mise en œuvre opérationnelle dans une approche systémique de l'aménagement durable urbain
- ▶ 18 au 20 octobre : Formation EcoQuartiers et montage économique des opérations d'aménagement durable - Pont-à-Mousson

ACTUALITÉS



6ème journée d'échanges sur les EcoQuartiers en Bretagne

publié le 13 octobre 2017

Jeudi 30 novembre 2017 dans les locaux de la D.D.T.M. du Morbihan, à Vannes.

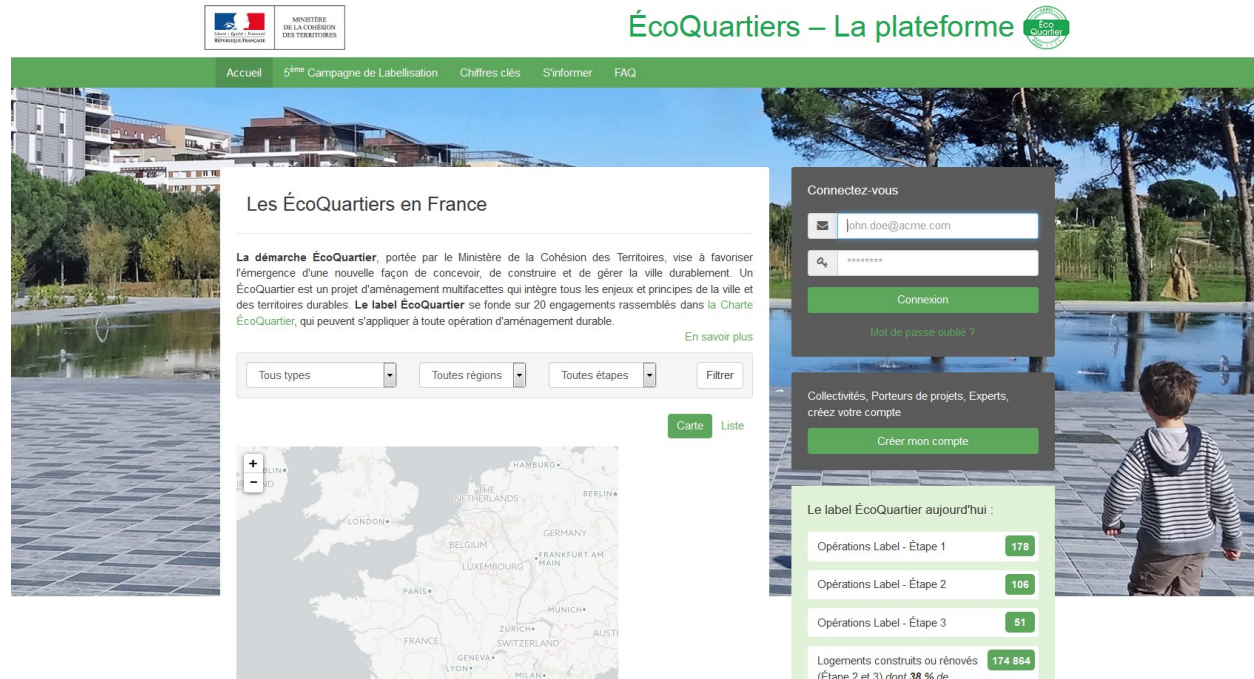


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

La plateforme Écoquartier

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

- La mobilisation du référentiel EcoQuartier pour lire un projet d'aménagement durable
- Gestion des candidatures à la labellisation dans le cadre des campagnes annuelles (dossiers, expertise...)
- Le suivi du projet de la conception à la vie du quartier (module évaluation)



ÉcoQuartiers – La plateforme

Accueil 5^{ème} Campagne de Labellisation Chiffres clés S'informer FAQ

Les ÉcoQuartiers en France

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Cohésion des Territoires, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Le label ÉcoQuartier se fonde sur 20 engagements rassemblés dans la Charte ÉcoQuartier, qui peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable.

En savoir plus

Tous types Toutes régions Toutes étapes Filtrer

Carte Liste

Connectez-vous

john.doe@acme.com

Connexion

Mot de passe oublié ?

Collectivités, Porteurs de projets, Experts, créez votre compte

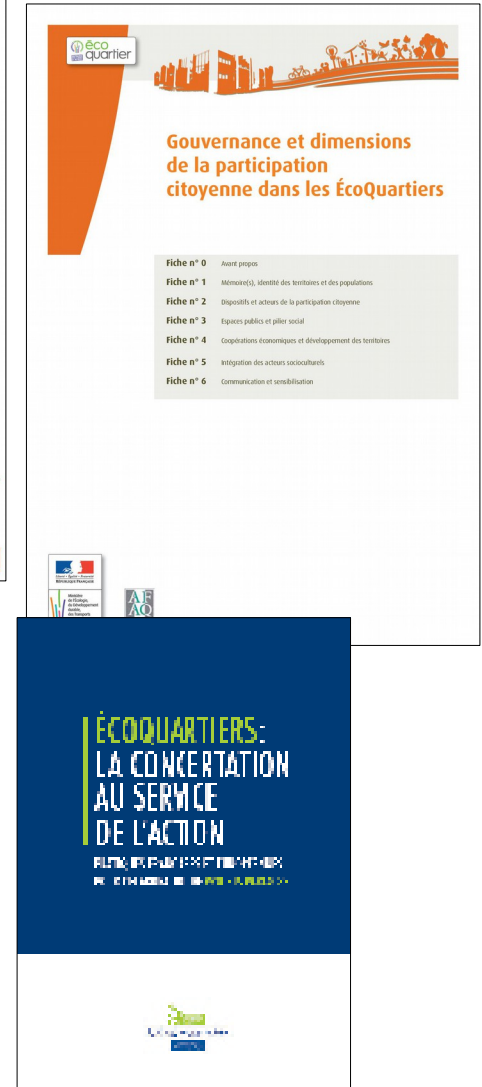
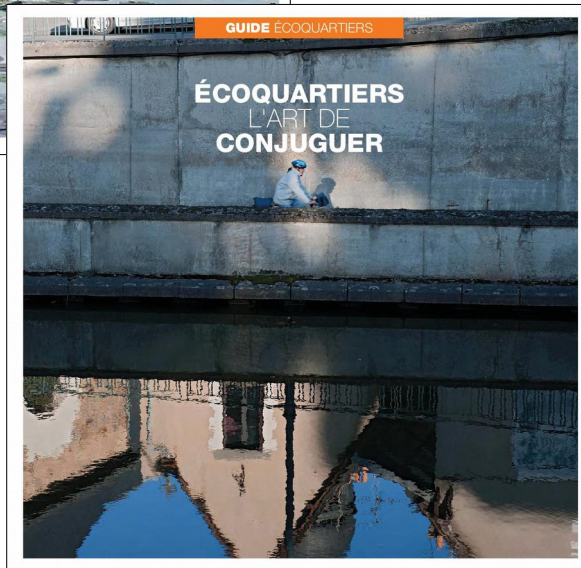
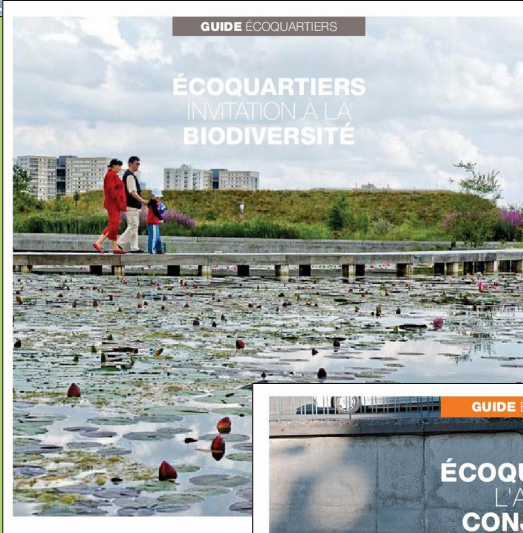
Créer mon compte

Le label ÉcoQuartier aujourd'hui :

Opérations Label - Étape 1	178
Opérations Label - Étape 2	106
Opérations Label - Étape 3	61
Logements construits ou rénovés (France 2 et 3) dans 38 % de	174 864

Il comporte :

- Un module dédié aux experts
- Des contenus personnalisés et dynamiques, facilitant la mise en réseau et l'information des porteurs de projets
- Et des développements à venir...



Outils du CEREMA :

<http://www.territoires-ville.cerema.fr/qualite-urbaine-de-l-amenagement-r30.html>

<http://outil2amenagement.cerema.fr>



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les supports adaptés pour les
Écoquartiers en milieu rural

La Boîte à outils des

éco
quartiers

en milieu rural

A retrouver en ligne :

<https://prezi.com/qkmtgzeyazpr/boite-a-outils-eqr/>



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Sommaire de la Boîte à outils

1. Est-ce qu'on peut parler d'EcoQuartier en milieu rural ?

- une démarche adaptée aux territoires ruraux
- le référentiel EcoQuartier et les 20 engagements de la démarche en milieu rural
- les sujets à aborder dans les projets d'aménagement en milieu rural
- "Elles se sont lancées" : retours d'expérience de collectivités engagées dans la démarche
- Plus d'information sur les projets d'EcoQuartier ruraux (éléments bibliographiques)
- les 4 étapes de la labellisation

2. Au près de qui puis-je trouver de l'aide ?

La dynamique de réseau

- les services de l'Etat
- les collectivités locales

Des outils pour bien s'entourer

- le mandala des acteurs du projet
- les fiches descriptives des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement
- le forum de mise en relation des acteurs (en cours)

3. Comment je monte mon projet ?

En théorie...

- guide "Vers des quartiers durables, des pistes pour agir"
- les fiches thématiques (en cours)

Dans la pratique...

- le jeu de rôle sur l'émergence de projet "Imaginer et comprendre avec les mains"
- guide "Comment faire un concours d'idées"

4. Et maintenant ?

- Des idées, remarques à partager ?
- Engagez-vous dans la Charte EcoQuartier
- Outil de guide et de conduite de votre projet : utilisez la plateforme EcoQuartier
- L'aménagement durable à l'échelle européenne : le RFSC



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

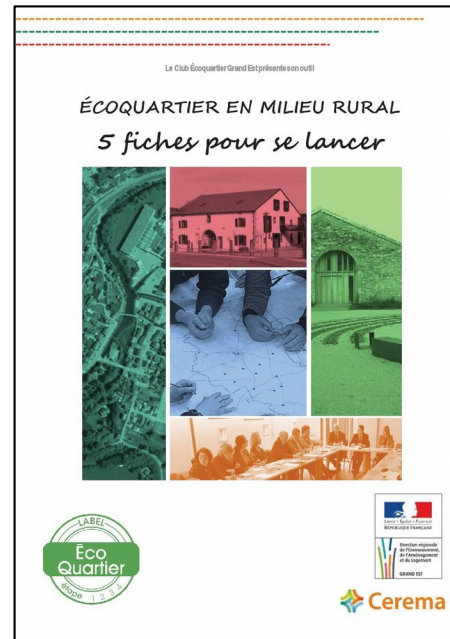
Les fiches « Écoquartiers en milieu rural »

5 fiches élaborées en 2016 et 2017 par un groupe de travail :

- Écoquartiers et politiques territoriales
- Études préalables et programmation
- Partenaires et suivi de projet
- Participation citoyenne
- Montage financier et financement

Participation du CEREMA (Dter Est), de la DDT 55, DDT 67 et la DREAL.

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/



ÉcoQuartier en milieu rural

Contact :
 Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
 Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
 Bureau de l'aménagement opérationnel durable - AD4
 Email : ecoquartiers@developpement-durable.gouv.fr
 Tel : 01 40 81 98 89
 Site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

Développer territorialement la démarche écoquartier en milieu rural (au 20 Juin 2018)

EcoQuartier en milieu rural

Selon la définition de l'INSEE, réactualisée lors de la création du Nouveau zonage en aires urbaines (2010), une commune rurale est caractérisée par une zone de bâti non continu et/ou une population de moins de 2 000 habitants. En se basant sur cette définition, les campagnes de labellisation EcoQuartier précédemment menées ont montré que des petites communes s'engagent au quotidien dans cette exigence d'aménagement durable.

Ces villages et bourgs ruraux, issus pour la plupart d'une tradition agricole, se sont développés dans le passé selon des modes d'aménagement qui avaient su intégrer certains principes du développement durable. Construits avec une grande attention portée à la préservation et à la valorisation des ressources locales et aux conditions climatiques, ils ont valeur d'enseignement et constituent un socle solide pour l'aménagement durable des « Nouvelles ruralités ».

Les problématiques rencontrées :

- Une démarche jugée complexe et contraignante
- Une faible valorisation de la démarche auprès des acteurs locaux
- La répartition et la mise en œuvre des compétences au sein des collectivités territoriales
- La maîtrise du foncier
- Une difficulté à attirer les bailleurs sociaux ou lotisseurs
- Une difficulté à identifier et/ou mobiliser les acteurs
- Une identification souvent trop tardive des projets pour établir des pistes d'amélioration

Les leviers d'action identifiés :

Sur les territoires avec les acteurs de terrain :

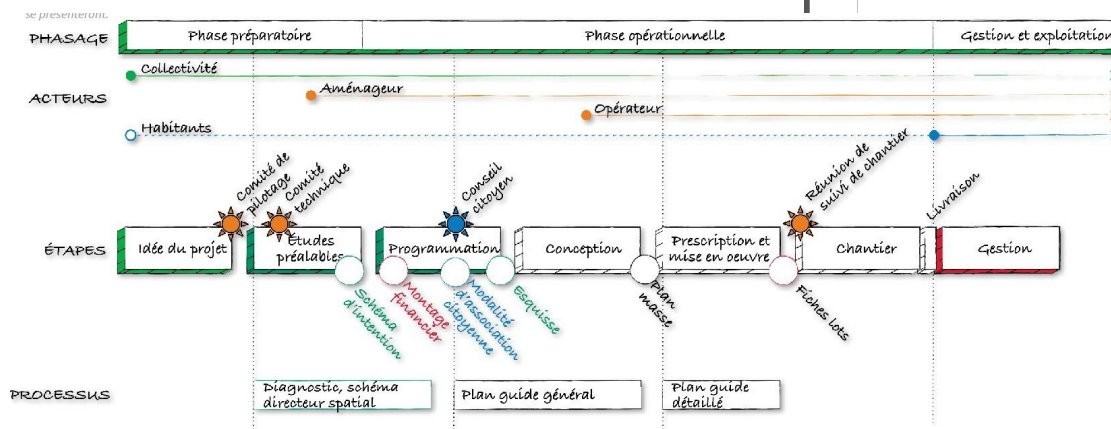
- avoir une réflexion globale et collective qui part d'un besoin local identifié, inscrit le projet dans une stratégie de développement territorial partagée, intègre l'existant et anticipe au mieux les impacts potentiels du projet
- élargir le cercle des acteurs associés aux échanges autour des EcoQuartiers, mutualiser les expertises, les enseignements, les outils, associer les différents acteurs publics/privés/associatifs,...
- mutualiser les bonnes idées/bonnes pratiques

A l'échelle nationale :

- améliorer la communication : « démythifier » la démarche, travailler à l'appropriation du terme « EcoQuartiers » par l'ensemble des types de territoires concernés
- réinterroger la démarche au regard des spécificités des territoires ruraux, favoriser l'élargissement des échelles de réflexion tout en intervenant sur de plus petits périmètres
- faciliter l'appropriation de la boîte à outils « EcoQuartiers en milieu rural » (en cours de constitution) par les territoires ruraux
- renforcer/compléter cette boîte par des outils pratiques (communication locale, actions, jeux d'acteurs, outils méthodologiques simples permettant l'élaboration du diagnostic territorial amont par les élus et les habitants)
- mettre les EcoQuartiers ruraux en réseau, favoriser les échanges et réflexions (forum ouvert, cérémonie de remise des labels, journées nationales thématiques EcoQuartier...) voire mettre en lien différents programmes (ex. revitalisation des Centres-Bourgs)

1/3 des logements neufs se construisent dans une commune de moins de 2 000 habitants entre 1999 et 2008

En juin 2016, sur 39 EcoQuartiers labellisés 6 sont en milieu rural et 11 sur les 98 engagés



Les réseaux nationaux et locaux

Lieu de rencontre entre les collectivités engagées dans la démarche, à différentes étapes.

Les **élus des communes rurales** labellisées ou engagées dans la labellisation de par leur expérience de la démarche EcoQuartier sont aussi des interlocuteurs privilégiés



Les animations nationales

- Club national ÉcoQuartier : ensemble de rencontres et forums pour les collectivités impliqués dans la démarche
- Lieux de rencontres et d'échanges

Rencontre nationale

ÉcoQuartiers, réinventons l'existant

Mardi 6 juin 2017 aux Grands Voisins



« Vous échangez aujourd'hui sur ce thème qui pourrait sembler paradoxal. Pour autant, le défi de la ville de demain est bien celui-ci : la ville de demain, elle existe déjà en très grande majorité. C'est avec elle que nous devons faire, c'est avec cette matière plus complexe, plus difficile à adapter que nous devons travailler pour la rendre plus durable, plus sociable, plus agréable. C'est aussi un enjeu de sobriété pour limiter la consommation d'espaces naturels. »

Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires.

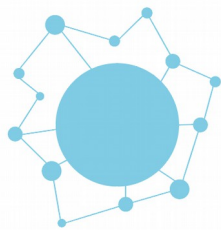
Prochaine rencontre : le 19 décembre 2017, à l'occasion de la remise des labels Ecoquartiers 2017.

Le réseau régional

-Clubs régionaux Ecoquartiers (interne et externe)

- Exemple du séminaire « Revitalisation des centres-bourgs » qui s'est déroulé le 19 juin 2017

Il a permis de réunir 140 participants, dont la moitié était des représentants de communes de moins de 15 000 habitants, auxquelles il s'adressait. Cette journée a été l'occasion d'initier un nouveau réseau qui est destiné aux collectivités locales. Les partenaires institutionnels et les services de l'État ont présenté différents dispositifs et outils mobilisables pour redynamiser les centres-bourgs.



centres-bourgs
PROGRAMME DE REVITALISATION



Atelier 3 : comment inscrire la revitalisation d'un centre-bourg dans une démarche de ville durable ?

Autre réseau régional

- Le club PLUi : rencontres régionales et ateliers locaux
- un relais dans la région d'outils, événements nationaux, formations, appels à projet...
- Des actions de sensibilisation à prévoir en 2018, auprès des collectivités locales, aménageurs, bureaux d'études, autres services de l'État, étudiants...



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr